RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET : MISSION DE COORDINATION SÉCURITÉ ET PROTECTION DE LA SANTÉ (CSPS) RELATIVE À LA RÉHABILITATION DES TRIBUNES DU PARC MUNICIPAL DES SPORTS À VINCENNES.

DÉCISION N° DM-26-390

EN DATE DU 20 OCTOBRE 2026

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-26-223 en date du 31 mars 2026 déléguant Monsieur Alain BEUZELIN, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives à l'habitat, l'urbanisme, les équipements publics, et les ressources humaines.

CONSIDÉRANT le projet de la ville de Vincennes dans la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS) pour la réhabilitation des tribunes du Parc Municipal des Sports à Vincennes ;

CONSIDÉRANT l'offre de l'entreprise RISK CONTROL SAS dont le siège social est situé au 19 boulevard du Mont d'Est – 93160 Noisy-le-Grand.

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec l'entreprise représentée par Madame Nauf KHOURY, Directrice opérationnelle IDF, dûment habilitée à signer le contrat.

Le présent marché est d'un montant de 8 305,00 € HT (9 966,00 € TTC)

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, de l'habitat, des équipements publics et des ressources humaines,

Signé

Alain BEUZELIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20261020-lmc1H14743H1-AR
Date de réception en Préfecture : 20/10/2026
Date de Publication : 20/10/2026

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage ou notification, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire ou introduit devant le Tribunal Administratif de Melun (site www.telerecours.fr - application « télérecours citoyens »).

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20261020-lmc1H14743H1-AR
Date de réception en Préfecture : 20/10/2026
Date de Publication : 20/10/2026